



Le règlement ERP appliqué aux installations électriques



Durée

35.00 Heures
5 Jours



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Toute personne ayant une pratique régulière de la conception d'installations électriques.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit savoir appliquer les règles liées au type d'ERP traité.

Contenu

- Sensibilisation aux risques d'incendie d'origine électrique
- Le classement des établissements recevant du public (ERP)
- Comment l'électricité peut provoquer un incendie ou contribuer à sa propagation
- Risques et principes de prévention pour les différents matériels
- Les différentes installations de sécurité et les dispositions réglementaires applicables
- Les différents types d'éclairage (normal, de remplacement, de sécurité) et les dispositions réglementaires applicables
- Dispositions générales et particulières applicables aux ERP



Moyens pédagogiques

Supports numériques



Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des objectifs de la formation.

Documents délivrés :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (employeur)



Contactez-nous !